

Cercle de Mantès et du Mantois de Silence

28 janvier 2017, 84ème Cercle du Mantois, 8ème année.

Le Cercle de Silence

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque personne
ne se discute pas,
elle se respecte**

Notre silence le crie

*est une action non violente, qui rassemble
régulièrement, dans un espace public, des hommes et
des femmes de divers horizons et de toutes convictions
philosophiques, religieuses et politiques.
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux
personnes étrangères venues en France pour mieux
vivre ou sauver leur vie.*

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès »

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,
entre 11h et midi, le 4ème samedi de chaque mois,
place Saint Maclou à Mantès-la-Jolie.***

Prochains rendez-vous : 25 février, 25 mars, 22 avril, 27 mai, 24 juin, 26 juillet...
cerclesilencemantes@yahoo.fr

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de :
Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des Migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, RESF (Réseau Education sans Frontières), Equipe paroissiale d'accueil des migrants, ACO Action Catholique, Secours Catholique, ASTI (association de solidarité avec les travailleurs immigrés), CCAM (communauté chrétienne africaine de Mantès), DAL (Droit Au Logement), DDEN (délégués départementaux de l'Education Nationale), EGC (Ensemble pour une Gauche Citoyenne), CRIC (collectif de réflexion et d'initiatives citoyennes).

Ne pas jeter sur la voie publique

La solidarité est un devoir, pas un délit !



Le délit de solidarité a été abrogé le 31 décembre 2012. Et pourtant Cédric Herrou, jeune agriculteur, se retrouve poursuivi par la justice pour avoir transporté des migrants épuisés et leur avoir ouvert sa porte. Le procureur de la République demande 8 mois de prison avec sursis.

On assiste depuis plusieurs mois à la recrudescence de cas où la solidarité est tenue pour un délit.

100 organisations associatives ou syndicales nationales ou locales viennent de publier un manifeste par lequel elles dénoncent ces procédés.

Manifeste du collectif Délinquants Solidaires « La solidarité, plus que jamais un délit ? »

<http://syndicat-magistrature.org/La-solidarite-plus-que-jamais-un.html>

A Morainvilliers, 35 migrants sont bien arrivés. La solidarité prend le dessus.

L'annonce de l'ouverture à Morainvilliers d'un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) devant accueillir 35 migrants suite au démantèlement de « la jungle » de Calais, avait suscité des manifestations hostiles.

Ces migrants sont bien arrivés. Ils sont hébergés depuis le 12 décembre dans les locaux gérés par l'association des petits frères des pauvres et, contrairement à l'hostilité et aux vifs échanges lors de la réunion publique du 7 décembre, « *tout s'est très bien passé* » confirme la responsable – directrice de l'association de gestion - et lors de leur accueil de **nombreuses personnes ont manifesté leur soutien concret.**

Un mois après, les gestes de solidarité se sont multipliés pour aider au bon fonctionnement, et donner du temps. Aucun incident n'est à signaler, et la solidarité a pris le dessus par de multiples gestes. Les migrants, de leur côté, se sont bien adaptés. Ils participent activement au fonctionnement quotidien : c'est le résultat d'un long travail préparatoire et la preuve que la solidarité et l'accueil peuvent relever le défi et permettre à ceux qui ont connu un parcours difficile d'engager leurs démarches. Ils peuvent enfin entrevoir un avenir !

« Beaucoup de familles françaises ont un parent ou un aïeul étranger. »

En septembre 2016, le Maire d'Arcueil (94) répondait aux élus du Front National qui présentaient un voeu « ma ville sans migrants ».

Il rappelait la Constitution de 1793 « voilà plus de deux siècles la République se définissait ouverte et accueillante ».

Quelques extraits de sa déclaration :

Il y a 36 000 communes en France, les engagements internationaux de la France parlent de 30 000 réfugiés, l'évacuation de Calais et des autres camps concerne 12 000 personnes. Cela ne fait même pas une famille par commune ! Et nous ne pourrions pas ?

Votre vœu est une honte à propos des réfugiés, alors qu'en ce moment même des enfants meurent sous les bombes à Alep, des familles sont affamées, les opposants politiques assassinés en Syrie, au Soudan ou en Erythrée.

Beaucoup de familles françaises ont un parent ou un aïeul étranger. Ici même dans le conseil nous avons des parents, grands-parents venus de Belgique, de Guinée, du Cameroun, de Pologne, d'Algérie, du Maroc, de Roumanie, de Serbie, du Portugal, d'Espagne...

Ils forment notre Nation par leur adhésion aux valeurs de la République.

Réseau Education Sans Frontières RESF78

Le 14 décembre dernier, une cinquantaine de jeunes lycéens sans papiers ont été parrainés par autant de Conseillers Régionaux d'Ile de France devant les locaux du Conseil régional à Paris. Parmi eux, 6 lycéens des Yvelines soutenus par RESF78 pour qu'ils obtiennent les titres de séjours qui leur permettront de poursuivre sereinement leurs études et leur vie en France. Les parrains et marraines se sont engagés à les accompagner jusqu'à leur régularisation.



Réseau Education Sans Frontières